



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 160-2023

Avis public est, par les présentes, donné à toute la population de la Municipalité Régionale de Comté de La Haute-Côte-Nord :

QUE le Règlement numéro 160-2023 visant à adopter le Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2023-2030 de la MRC de La Haute-Côte-Nord, adopté par le conseil de la MRC le 19 septembre 2023, est entré en vigueur le 19 septembre 2023, conformément à la loi.

Donné aux Escoumins, ce 7 décembre 2023.

(signé)

Élise Guignard, MBA, CPA
Directrice générale et
greffière-trésorière

MRC La Haute-Côte-Nord

26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223 • Téléc. : 418 233-3010 • www.mrchcn.qc.ca • info@mrchn.qc.ca